CSAO NEWS
N°38
OCT '11 - FÉV 2012
Secrétariat du Club DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
OCDE

ACTUALITÉS DU SECRÉTARIAT DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Informations sur les travaux du Club, ses publications et événements

www.oecd.org/csao

SOMMAIRE

POINT DE VUE

Le Tchad dans l'espace de la CEDEAO, Pourquoi pas ?

LES TRAVAUX DU CLUB

L'Afrique de l'Ouest et le Brésil face aux enjeux des énergies renouvelables

« Perspectives ouest-africaines » : 2ème Rencontre du Groupe de travail

Statistiques régionales de peuplement et politiques de sécurité alimentaire

Sécurité alimentaire : une Charte régionale pour l'Afrique de l'Ouest

Réseau régional des offices chargés de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire (RESOGEST)

27ème Réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires

Réunion du Groupe d'Orientation Politique

Le Club rencontre la nouvelle Commission de l'UEMOA et le CILSS

Lancement du Guide pratique « cacao - travail des enfants »

Lancement du Portail de l'Afrique de l'Ouest

PUBLICATIONS

Risques sécuritaires globaux et l'Afrique de l'Ouest : les enjeux du développement

Les zones franches sont-elles utiles au développement ?

Chine-Nigeria : une puissante alliance Sud-Sud

ÉVÉNEMENTS À VENIR

LE MOT DU DIRECTEUR

Lors du 4ème Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu en décembre dernier à Busan, les pays africains ont défendu une position commune. J'aimerais partager avec vous un passage essentiel du texte intitulé « *Consensus et position africaine sur l'efficacité du développement* » qui correspond parfaitement à la vision et aux propositions du Club soumises en 2009 au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et qui soutient l'intégration effective de la dimension régionale dans l'agenda de l'efficacité du développement :

« Les pays africains ont fortement embrassé une approche d'intégration régionale pour garantir les objectifs de développement basés sur des partenariats inter et intra Afrique et la solidarité dans la poursuite des priorités communes. D'où le plaidoyer pour une incorporation explicite de la dimension régionale dans le Programme d'efficacité de l'aide où le rôle essentiel des Communautés économiques régionales (CER) de l'Afrique en tant que mécanismes principaux pour la coopération Sud-Sud est renforcé. [...] Renforcer les capacités des CER constitue une condition préalable majeure à la concrétisation de l'efficacité du développement en Afrique. L'architecture globale émergente devra refléter cette dimension régionale. »

Fondé sur le principe d'égalité de gouvernance entre les organisations régionales ouest-africaines (CEDEAO, UEMOA, CILSS) et les partenaires au développement, le travail du Club répond clairement à cette demande et reflète l'esprit d'un partenariat « d'égal à égal » mis en avant à Busan. Il est la seule initiative internationale dont l'objectif principal est d'approfondir l'intégration régionale en travaillant ensemble avec les acteurs régionaux, en appuyant les politiques régionales ouest-africaines et en promouvant les positions ouest-africaines dans les débats globaux. Ceci est pour moi la raison d'être du Club et nous nous engageons pleinement à poursuivre ce but en 2012.

Les principes qui sous-tendent la Déclaration de Busan (appropriation, alignement, gestion axée sur les résultats, un partenariat plus inclusif, transparence et responsabilité mutuelle) se retrouvent naturellement dans les activités du Club. Notre Forum annuel qui réunit les Membres du Club et les principales parties prenantes (secteurs public

et privé, société civile, partenaires au développement et média) autour d'un thème choisi parmi les enjeux prioritaires de développement de la région témoigne de l'approche inclusive conforme au souhait de nos Membres ouest-africains. En permettant aux participants de mettre en commun leurs expériences, leurs idées et perspectives, le Forum ouvre l'espace du dialogue nécessaire à l'identification de domaines potentiels où une action régionale consensuelle est possible.

Le Forum 2011 « L'Afrique de l'Ouest et le Brésil face aux enjeux des énergies renouvelables » a donné aux parties prenantes ouest-africaines l'opportunité de réaffirmer leur intérêt au renforcement de la coopération avec le Brésil et a permis d'approfondir le dialogue avec ce pays et d'envisager des actions de suivi. La visite en mars 2012 d'un groupe de producteurs agricoles ouest-africains (membres du ROPPA) au Brésil, facilitée par le Secrétariat du CSAO, en est un exemple concret. Ces producteurs agricoles ouest-africains découvriront sur place comment leurs homologues brésiliens appréhendent les enjeux liés à la production de biocarburants. Cette mission contribuera à l'élaboration d'une vision commune qui reflétera les points de vue et préoccupations des producteurs agricoles ouest-africains. La CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS poursuivront la mise en œuvre d'un agenda régional pour appuyer le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest, particulièrement à travers l'Observatoire des énergies renouvelables qui sera lancé par le Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEREEC) en octobre 2012.

En 2012, nous poursuivrons nos activités de veille et d'analyse, notamment dans le cadre de notre revue de presse hebdomadaire et par le biais de notre nouveau Portail de l'Afrique de l'Ouest. En vous proposant un accès rapide à l'essentiel de l'information et de la connaissance sur l'Afrique de l'Ouest, nous espérons que ce nouvel outil collaboratif s'avérera utile pour votre travail et contribuera ainsi à l'efficacité de la coopération au développement.

LAURENT BOSSARD
Directeur, Secrétariat du CSAO

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE BRÉSIL FACE AUX ENJEUX DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

5-6 décembre 2011, Praia, Cap-Vert

Accueilli par le gouvernement du Cap-Vert et organisé conjointement avec le Centre régional de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEREEC), le Forum 2011 du Club a rassemblé une centaine de participants dont une importante délégation brésilienne. Le Forum a permis d'approfondir le dialogue avec le Brésil, d'échanger des expériences au niveau des pays ouest-africains et d'informer sur la stratégie régionale en matière d'énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest.

Le Forum a été l'occasion de renforcer les liens institutionnels et personnels entre l'Afrique de l'Ouest, ses partenaires traditionnels et le Brésil. Il est fondamental de poursuivre ce dialogue et le Secrétariat du CSAO et le CEREEC continueront à y contribuer.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Le développement du secteur de l'énergie est un enjeu majeur pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest, qu'ils soient importateurs ou exportateurs de pétrole. L'absence d'un réseau d'alimentation électrique fiable entrave les progrès en matière d'éducation et de santé, limite la croissance des petites entreprises, rend la transformation et le stockage des produits alimentaires difficiles et freine sévèrement le processus d'industrialisation.

La consommation moyenne d'électricité en Afrique de l'Ouest est de 88 kWh par habitant contre respectivement 563 dans l'ensemble de l'Afrique et 2 596 kWh dans le Monde. Environ 20 % des ménages ont accès à l'électricité mais il existe de larges disparités entre les taux de couverture qui peuvent atteindre 40 % en moyenne dans les villes contre 6 à 8 % dans les zones rurales. Les prix énergétiques varient de même significativement entre les zones urbaines et rurales et entre les différents pays de la région. Il existe de larges inégalités en matière de prix de l'électricité et de prix global de l'énergie. Le réseau électrique est particulièrement peu développé dans les zones rurales car il n'existe pas à ce jour de systèmes d'alimentation électrique décentralisés. À peine 5 % des ménages bénéficient d'un accès au gaz et au kérosène.

L'utilisation généralisée et non durable de la ressource bois-énergie pose une sérieuse menace à la région, non seulement de par sa contribution à la déforestation, mais aussi de par son impact potentiel sur la production de nourriture et la sécurité alimentaire. Pour la plupart des pays de la région, 60 % de la consommation énergétique totale vient de la biomasse traditionnelle et plus de 90 % de la population utilise le bois et le charbon de bois récoltés dans les forêts locales pour la cuisine.

Pour faire face à ces enjeux, de nombreux pays africains ont engagé une réforme du secteur de l'énergie visant à privatiser des compagnies d'électricité publiques souffrant de lourdeurs administratives. Ils espèrent ainsi améliorer l'efficacité de leur fonctionnement et accroître l'accès au réseau électrique de l'ensemble de la population.

Politiques en matière d'énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables offre de nouvelles perspectives pour aborder les différents enjeux du secteur énergétique auxquels est confrontée l'Afrique de l'Ouest. Certains pays s'efforcent actuellement de sortir progressivement d'une utilisation non durable de la biomasse et des ressources fossiles. Cependant, la plupart des pays ouest-africains n'ont pas encore adopté de politiques en matière d'énergies renouvelables. Les projets dans ce domaine sont conduits sur une base *ad hoc* et ne bénéficient pas de sources durables de financement. Ils sont mis en œuvre sans référence aux stratégies énergétiques nationales, lesquelles sont pour la plupart obsolètes ou inexistantes. Lorsque ces politiques existent, les normes et réglementations sont insuffisamment développées. Le renforcement des capacités est crucial. L'accès à l'énergie, la sécurité énergétique et les objectifs climatiques ne peuvent être atteints dans les prochaines décennies sans engager d'importants investissements dans le domaine des énergies renouvelables et le marché énergétique. La coopération Sud-Sud avec le Brésil offre une grande opportunité d'engager des actions visant la recherche de solutions à ces défis.

Mahama Kappiah
Directeur, CEREEC

« L'obstacle fondamental au développement des sources d'énergies renouvelables est le niveau de connaissance de ces technologies dans la région. Les gens ont gardé la même vision des énergies renouvelables que par le passé : « C'est une technologie qui n'est pas assez développée, qui est très chère et donc qui ne peut être utilisée par les pays pauvres ». La situation est très différente aujourd'hui car, d'une part, les prix ont considérablement baissé ces dernières années et d'autre part, ces technologies ont progressé et sont désormais beaucoup plus fiables. Nous devons donc en premier lieu faire passer ce message et renforcer la capacité des États membres pour que les populations soient mieux informées sur les énergies renouvelables. En second lieu et avant toute autre chose, il s'agit de mettre en place des cadres politiques appropriés ; les politiques requises pour soutenir la croissance d'une industrie des énergies renouvelables sont inexistantes dans la région. Enfin, nous devons aborder la question du financement. Il n'existe pas actuellement de mécanisme de financement novateur pour le développement des énergies renouvelables. »

> regarder les messages clés du Forum sur YouTube :

http://www.youtube.com/user/SWACoecd?

Jorge Borges
Ministre des Affaires étrangères, Cap-Vert

« Notre vision est de construire un pays sans dépendance de l'énergie fossile. Pour atteindre cet objectif, nous avons défini des étapes dans le cadre de notre programme de développement énergétique au Cap-Vert : nous visons de couvrir 50 % de nos besoins énergétiques à partir des sources d'énergies renouvelables en 2020. Je peux vous dire que maintenant, en 2012, on cible déjà les 25 %. Le Cap-Vert a une vision stratégique bien établie en matière d'énergies renouvelables et nous sommes prêts à partager notre expérience avec nos pays voisins. [...] Nous souhaitons profiter de l'expérience du Brésil, champion dans l'utilisation des différents systèmes d'énergies renouvelables, pour apporter la technologie, les connaissances, le transfert de leur « know-how » (savoir-faire) dans notre région afin de nous aider à établir et concrétiser notre agenda. »

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Georges Faye
Conseiller technique, Ministère des énergies renouvelables, Sénégal

« Le Sénégal dépend fortement des importations du pétrole, ce qui pèse lourd dans sa balance commerciale. Ayant du matériel obsolète dans les usines, les délestages sont fréquents et provoquent des soulèvements de la population. Le gouvernement sénégalais a alors mis en place un Ministère chargé des énergies renouvelables pour trouver une solution alternative à cette problématique qui est actuellement non seulement un problème récurrent, mais aussi un problème d'ordre social. […]

Au niveau régional, il nous faudrait une politique commune en matière d'énergies renouvelables. La CEDEAO a élaboré son programme énergétique, tout comme l'UEMOA et le CILSS. Si chacun vient avec son propre programme, où nous retrouverons-nous en fin de compte ? Il faudrait concevoir ensemble un programme cohérent. Sachant que les pays de l'UEMOA sont également membres de la CEDEAO, pourquoi ne pas prendre le Livre blanc de la CEDEAO comme point de départ pour développer une politique commune énergétique ? »

Ibrahima Sylla
Ingénieur, Ministère de l'énergie et de l'environnement, Guinée

« En tant que membres de la CEDEAO, la Guinée participe activement à toutes ses activités. En ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, nous avons souvent échangé avec le Mali et le Niger, pour le développement des foyers améliorés. Et nous nous rapprocherons très prochainement à nouveau à nos collègues maliens pour capitaliser sur leur expérience en matière du développement des biocarburants, un pays très avancé dans ce domaine. »

Emmanuel Kofi Buah
Ministre délégué en charge de l'énergie, Ghana

« Je pense que nous avons fait beaucoup de progrès au Ghana. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, nous devons développer une alimentation électrique fiable. Nous concentrons ainsi nos efforts sur la création d'une capacité de production suffisante avec la mise en place d'un réseau de distribution et de transmission solide et le développement d'un bouquet énergétique équilibré. Le mois dernier (nov. 2011), nous avons d'ailleurs fait passer une loi sur les énergies renouvelables établissant des mesures d'incitation précises afin d'encourager le secteur privé à investir dans ce secteur. […] Au fur et à mesure que le Ghana progresse, nous devons intégrer nos stratégies à celles de nos partenaires régionaux pour avancer ensemble dans la même direction. »

Apprendre de l'expérience brésilienne

Le Brésil est le leader mondial en matière d'énergie renouvelable avec plus de 35 années d'expérience. Accueillant 206 millions d'habitants, les énergies renouvelables représentent 45 % de la consommation énergétique totale. En 2010, les biocarburants représentaient 26 % de la consommation énergétique du Brésil (comparée à une moyenne mondiale de 2,3 %). L'Afrique de l'Ouest peut s'enrichir de ces expériences à l'heure où elle cherche à développer sa propre politique régionale.

Antõnio Carlos Kfouri Aidar
Directeur du contrôle, Fundação Getúlio Vargas (FGV)

« Le Brésil pense véritablement que l'Afrique de l'Ouest, à l'instar de toutes les régions de la ceinture intertropicale, dispose des ressources nécessaires pour produire des biocarburants et d'autres énergies alternatives telles que les énergies éolienne, solaire et hydraulique. Cependant, nous pensons que les biocarburants présentent certains avantages. Par exemple, en ce qui concerne l'emploi, l'énergie éolienne ne crée pas d'emploi et les biocarburants sont par ailleurs plus économiques que l'électricité hydraulique. Les pays africains sont richement dotés en ressources pouvant leur permettre de développer une très bonne production de biocarburants, associée à la production alimentaire car nous ne devons jamais oublier qu'il est crucial pour toute l'Afrique de l'Ouest d'assurer sa sécurité alimentaire. »

Maria Dulce Barros
Ambassadrice du Brésil au Cap-Vert

« L'Afrique est une région qui peut profiter de ses ressources naturelles, son climat, et on peut tout à fait reproduire et transférer les expériences du Brésil vers l'Afrique de l'Ouest. Mais une expérience est une expérience et il faudrait les adapter au contexte local. C'est pourquoi les autorités locales ont une grande responsabilité dans ces choix. »

José Manuel de Souza Dias
Directeur assistant, Transferts technologiques, Embrapa Agroenergia

« L'Afrique de l'Ouest dispose d'un fort potentiel pour développer les énergies renouvelables, particulièrement les biocarburants. Cependant, le plus important est de développer un équilibre énergétique qui repose sur plusieurs sources d'énergie. Aujourd'hui, nous sommes capables de concevoir des modèles intégrés pour la canne à sucre et le sorgho pour notre production interne et, d'améliorer la production des biens alimentaires parallèlement à celles des biocarburants et d'électricité. Je pense que certains pays africains pourraient recevoir une assistance technique ou un transfert technologique de la part du Brésil pour adapter ces technologies au contexte africain. »

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

LE TCHAD DANS L'ESPACE DE LA CEDEAO, POURQUOI PAS ?

PAR ELVIS KODJO

Pourquoi le Tchad, pays d'Afrique centrale, membre de la Communauté des Etats d'Afrique centrale, ne ferait-il pas partie aussi de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ? L'idée n'a pas encore été évoquée officiellement, mais elle fait son chemin, selon le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères du Tchad, M. Moussa Mahamat Dago, qui a levé le lièvre le jeudi 19 janvier dernier à Abidjan.

Plus que tout autre pays africain, dira M. Mahamat, le Tchad — qui a retrouvé la stabilité après plusieurs décennies de turbulences — « *ressent la nécessité de l'intégration africaine à son développement.* » Adossé à quatre pays membres de la CEDEAO, le Tchad a une position géographique qui plaide pour cela, a fait observer M. Mahamat, et pourrait faire partie de la CEEAC et de la CEDEAO. « *Ce ne serait pas antinomique* », a estimé M. Mahamat. Ce ne serait pas une première non plus, soulignera-t-il, faisant valoir l'exemple de pays qui appartiennent à deux espaces économiques régionaux à la fois.

Cette aspiration non encore officiellement exprimée découle du souci des dirigeants du Tchad de tirer la meilleure partie possible des potentialités du pays. Après 30 années de guerre, le Tchad, a expliqué M. Mahamat, continue de traîner une image de pays instable et de violence. Sous l'impulsion du Président Idriss Déby depuis une dizaine d'années, le pays déploie une intense énergie diplomatique pour faire oublier ce passé peu glorieux, et attirer les investisseurs vers ce « *vaste chantier, riche d'un immense potentiel qui ne demande qu'à être exploité* ». Malgré quelques velléités bellicistes, le Président Déby, assure-t-il, a réussi à mettre le Tchad sur le chemin du développement.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Servi par l'exploitation de son pétrole depuis 2005, le Tchad, 9ème producteur africain de l'or noir, améliore son réseau routier qui est passé de 200 km à plus de 3 000 km. Un nouvel aéroport, ultramoderne, est en projet et une ligne de chemin de fer reliant le pays au Cameroun va bientôt voir le jour. Véritablement un chantier, le Tchad, c'est aussi 40 millions d'hectares de terres cultivables. Pour aider à mettre tout cela en friches, le pays, a fait savoir M. Mahamat, « *s'est doté d'un code d'investissement particulièrement attractif* » et entend s'offrir les meilleures opportunités en diversifiant ses partenaires économiques, au Centre comme à l'Ouest du continent.

LE TCHAD

Capitale	N'Djaména
Surface terrestre	1 284 000 km²
Indépendance	11 août 1960 (de la France)
Langues officielles	arabe, français
Langues parlées	Sara (au Sud), > 120 langues locales
Espérance de vie	49,6 ans (**à la naissance**)
PIB par habitant (PPA)	1 518 dollars US (2010)
Croissance annuelle du PIB réel	8,4 % (moyenne 2002-10)
Monnaie	F CFA (Afrique centrale)
Membership	ABN, ACP, BAD, CEMAC, CEEAC, CBLT, CILSS, Cen-sad, UA
Indice du développement humain 2011	Position 183 (sur 187 pays
Indice sur l'environnement des affaires 2012 (BM)	Position 183 (sur 183 pays)
Indice sur la perception de la corruption 2011	Position 168 (sur 182 pays)
Indice Ibrahim sur la gouvernance en Afrique 2011	Position 52 (sur 53 pays)

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le Tchad est le plus grand pays d'Afrique de l'Ouest (1 284 km²), suivi par le Niger (1 267 km²) et le Mali (1 240 km²) ;
- Il a la deuxième plus faible densité de population (après la Mauritanie) ; plus des deux tiers de la population (72,4 %) vivent dans les zones rurales ;
- Malgré la persistance des problèmes de sécurité alimentaire, le PIB agricole a augmenté de 13 % en 2010 et les prix à la consommation ont chuté de 2 % (FMI) ;
- Le Tchad a approuvé la « Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires » (novembre 2011) et signé le cadre de coopération (2 mars 2012) en vue de formaliser la création d'un réseau régional des stocks nationaux de sécurité alimentaire (RESOGEST) ;
- Le boom pétrolier a fait passer les prévisions de croissance annuelle du PIB pour 2012 à 7 % (FMI) ;
- Néanmoins, le Tchad dépend toujours des importations de pétrole pour couvrir ses besoins énergétiques. La première raffinerie, une entreprise créée conjointement avec la China National Petroleum Company a suspendu sa production quelques mois après son ouverture (juin 2011) ;
- Le Niger a conclu un accord avec le Tchad le 29 février 2012 lui permettant de transporter du pétrole brut venant du champ d'Agadem à travers l'oléoduc Tchad-Cameroun afin d'exporter sa production ;
- Le Tchad est candidat à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Il a jusqu'au 15 avril 2012 pour mettre en place les normes de l'ITIE et compléter la validation ITIE afin de devenir un pays membre de l'ITIE ;
- Le Tchad est l'un des rares pays africains à avoir rompu ses relations avec Beijing (1997) après avoir reconnu le gouvernement de Taipei. La Chine et le Tchad ont rétabli leurs relations diplomatiques en 2006 ;
- Les dépenses militaires du Tchad (6,6 % du PIB en 2008) sont de loin supérieures à la moyenne régionale. L'armée compte environ 25 000 soldats ;
- La situation sécuritaire au Tchad s'est considérablement améliorée ces dernières années, particulièrement dans l'est du pays grâce à une force mixte soudano-tchadienne de contrôle de la frontière ;
- Plus de 70 000 personnes ayant fui les violences en Libye ont été rapatriées au Tchad ou via le Tchad. Selon les estimations du HCR pour janvier 2012, le Tchad a accueilli plus d'un demi-million de réfugiés et de personnes déplacées internes (130 000 PDI, 288 000 réfugiés soudanais, 75 000 réfugiés en prov. de la République Centrafricaine) ;
- Malgré les progrès accomplis, la situation en terme de pauvreté et de bien-être social reste bien plus sévère que pour la moyenne régionale.

Densité de la population rurale (2000)

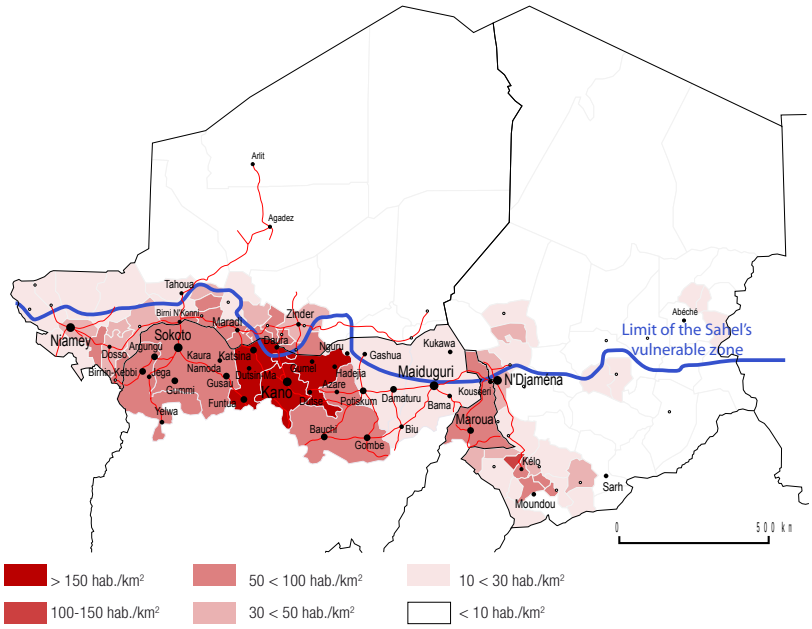

Cours d'eau transfrontaliers

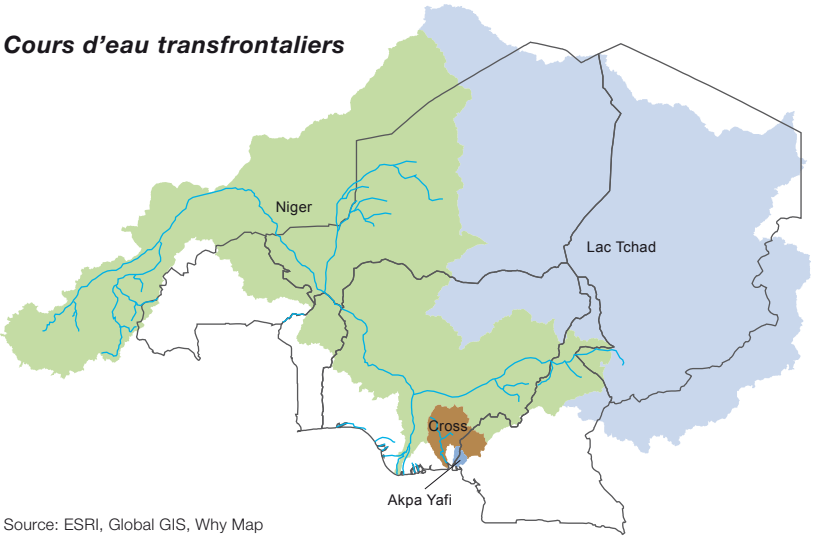

Source: ESRI, Global GIS, Why Map

Le retrait du lac Tchad

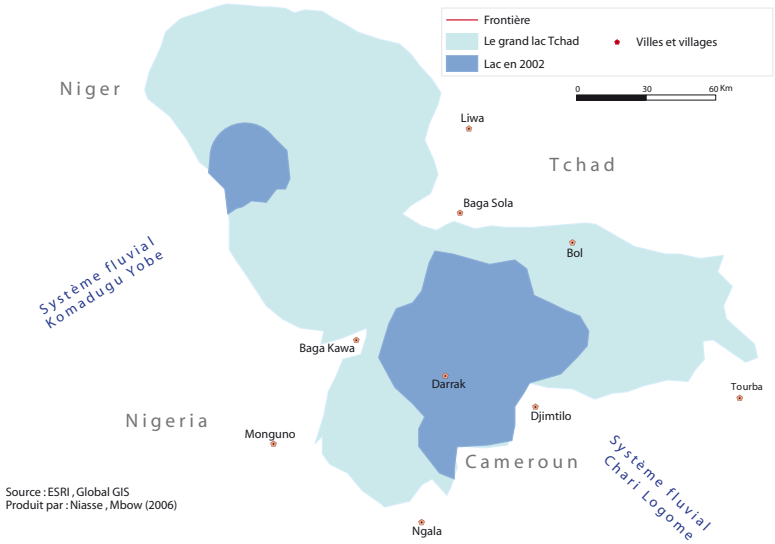

La superficie maximale inondée du lac Tchad est passée de 37 000 km² au début des années 1950 à 15 000 km² au début des années 1990. Les populations ont eu tendance à suivre la « migration du lac ».

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

PERSPECTIVES OUEST-AFRICAINES

PEUPLEMENT, MARCHÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

2ÈME RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL

27-28 octobre 2011, Paris, Centre de conférences de l'OCDE

Par l'analyse de variables clés, telles que la démographie, l'urbanisation et le commerce régional, et de leurs liens avec la sécurité alimentaire, l'équipe du Secrétariat a présenté plusieurs lectures possibles du processus de transformation agricole et des perspectives agricoles et alimentaires. Les participants se sont penchés sur les enjeux analysés dans le cadre des notes produites par le Secrétariat du Club et ont identifié des thèmes à intégrer dans cette analyse. Les prochaines étapes et activités de suivi, en particulier l'organisation des séances de travail avec les représentants des organisations régionales et leurs partenaires, ont été définies.

Yaya Sow
Ambassadeur de la CEDEAO auprès de l'UE et du groupe ACP

« Je pense qu'il faut surtout faire des recommandations concrètes et proposer des solutions qui vont permettre aux organisations régionales d'avoir des outils à la décision. »

Seyni Hamadou
Chargé de l'agriculture, Commission de l'UEMOA

« Malheureusement, dans nos démarches, la question de la démographie n'a pas été prise comme un axe fort au niveau du département des ressources naturelles. […] L'espoir que nous fondons à travers le programmes des perspectives ouest-africaines, c'est justement nous aider à bien analyser ces dynamiques pour que nous puissions les prendre en compte dans nos travaux sur les questions de sécurité alimentaire au niveau de notre sous-région. »

Claude Tchamda
Expert en statistique des prix, AFRISTAT

« Ce programme nous a réjouis par une approche positive des principaux problèmes que nous avions. Nous continuons à croire que le fait que les villes croissent, que le fait qu'il y a un secteur informel en pleine croissance, ce n'est pas négatif pour le développement. Nous espérons qu'à la suite de ce programme, il y aura une action pour vulgariser les résultats. […].

Nous avons trois problèmes qui se posent avec les données statistiques : ce sont la disponibilité, les ressources financières et la comparabilité. Nous avons d'un côté les données produites par les Nations unies s'appuyant sur les définitions internationales, et l'Afrique représente beaucoup de spécificités pour eux. Du côté africain, nous avons des positions tranchées des différentes administrations qui, pour une raison ou une autre, ne veulent pas bouger. »

Dieudonné Ouedraogo
Professeur, Institut supérieur des sciences de la population, Université d'Ouagadougou

« En ce qui concerne le programme POA, je pense que c'est un instrument de sensibilisation d'abord destiné aux pays du Nord, c'est-à-dire aux pays membres de l'OCDE, pour qu'ils prennent en compte les questions de population dans leur coopération avec les pays de la région – que ce soit au niveau bilatéral ou au niveau multilatéral. »

Ismaël Fofana
IFPRI, Bureau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Dakar

« On dit souvent qu'on a longtemps navigué à vue, c'est-à-dire prendre des décisions politiques sans savoir exactement où est-ce que cela va nous amener. […] Mais il y a aussi la question de mise en œuvre par la suite, parce qu'il y a plusieurs politiques qui ont été définies dans le passé mais qui n'ont pas été réellement réalisées. »

> Regarder les entretiens sur YouTube :

http://youtu.be/FvkmIbYQA7E **http://www.oecd.org/csao/poa**

© Secrétariat du Club du SAhel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Dynamiques d'urbanisation ouest-africaines

POA no. 1, juin 2011

Cette note aborde les problèmes de cohérence entre sources d'information, de fiabilité des données et des définitions utilisées (donc leur comparabilité). La population urbaine de l'Afrique de l'Ouest est différente selon que l'on utilise les données des Nations unies ou celles de l'étude Africapolis. Par exemple, l'estimation d'Africapolis est inférieure de 19 millions à celle des Nations unies en 2000.

Harmonisation des données du peuplement de l'Afrique de l'Ouest

POA no. 2, juillet 2011

Les pays de la région présentent des caractéristiques suffisamment proches pour inviter à comparer les situations nationales. Ces comparaisons ne sont possibles que si les données sont homogènes. Cette note attire donc l'attention sur la nécessité, dans une approche régionale, de rechercher la cohérence et l'harmonisation des données de peuplement.

Concentration économique et peuplement

POA no. 3, août 2011

À partir du rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde 2009 « *Repenser la géographie économique* », cette note analyse la transformation de la relation urbain-rural à l'oeuvre en Afrique de l'Ouest, ainsi que les problématiques de développement qui en découlent. Elle articule le lien entre urbanisation et croissance économique à la problématique de sécurité alimentaire.

Population agricole et non agricole

POA no. 4, septembre 2011

La population agricole ne vit pas exclusivement en milieu rural ; en revanche, le milieu rural abrite une proportion non négligeable de personnes ne produisant pas de denrées alimentaires. Les proportions des uns et des autres varient avec la taille des agglomérations urbaines et évoluent avec le progrès économique. La présente note vise à montrer la difficulté de mesurer et de suivre le ratio population agricole/population non agricole (PP/PNP). Cet indicateur est pourtant essentiel au pilotage des politiques de sécurité alimentaire.

Commerce régional et sécurité alimentaire

POA no. 5, octobre 2011

Les marchés et les échanges régionaux de produits vivriers sont des facteurs déterminants de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Cette note cherche à mettre en évidence des incohérences statistiques et leurs conséquences sur l'appréhension des problématiques alimentaires. Elle rappelle la nécessité de prendre en considération les flux régionaux, et leur caractère informel, dans l'élaboration des stratégies de sécurité alimentaire.

Économie informelle et sécurité alimentaire

POA no. 6, novembre 2011

Il serait illusoire de traiter de la sécurité alimentaire sans prendre en compte une masse d'activités qui fournit à la fois emplois, revenus et services à l'essentiel de la population urbaine et à la population non agricole vivant en milieu rural. Or, malgré ce rôle majeur, l'économie informelle reste mal définie, mal mesurée et par conséquent peu prise en compte dans les politiques de sécurité alimentaire. Cette note fait le point sur l'importance de cette économie et de ses logiques de fonctionnement.

© Secrétariat du Club du SAhel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

STATISTIQUES RÉGIONALES DE PEUPLEMENT ET PILOTAGE DES POLITIQUES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

15-16 février 2012, Ouagadougou, Burkina Faso

Des experts - AFRISTAT, CILSS (AGRHYMET, INSAH), FAO et UEMOA -, ont pris part à cet atelier technique, organisé par le Secrétariat du CSAO sous l'égide de la Commission de l'UEMOA, pour aborder ensemble des questions relatives aux politiques de sécurité alimentaire et le manque de données homogènes et cohérentes au niveau régional ainsi que la faiblesse des concepts et définitions statistiques. Les participants ont élaboré ensemble une liste de recommandations et pistes d'actions prioritaires visant à améliorer la qualité des données et, ainsi, leur impact sur les politiques de sécurité alimentaire.

Proposition 1 : Développer des synergies entre les organisations régionales

Faciliter les discussions et renforcer les synergies entre les organisations à portée régionale : UEMOA, CEDEAO, CILSS, AFRISTAT et FAO. Des plate-formes de dialogue pourraient promouvoir une coordination renforcée au plan des besoins, concepts et sources utilisées et des responsabilités thématiques et spatiales. Le Secrétariat du Club devrait jouer un rôle clé dans la facilitation de ce processus.

L'harmonisation des données devrait prendre en compte les programmes en cours :

- **ECOAGRIS** (Système d'information agricole, lancé par la Commission de la CEDEAO en mars 2012) ;
- **SIAR** (Système d'information agricole régional des pays membres de l'UEMOA couvrant quatre domaines : la sécurité alimentaire, les filières agricoles, les négociations commerciales internationales et le marché et acteurs ;
- Des données harmonisées produites au niveau du **CILSS** et de ses institutions spécialisées (**AGRHYMET, INSAH**) ;
- **AFRISTAT** et ses projets de recensement général de la population et de l'habitat harmonisé et simultané ;
- Le programme **CountrySTAT de la FAO.**

Proposition 2 : Créer une base de données régionale harmonisée

Les représentants régionaux ont proposé de mettre en place une base de données régionale, gérée par les organisations régionales, sur les statistiques agricoles, démographiques et de peuplement. Une cellule spéciale devrait être chargée de (i) veiller à la cohérence entre les différentes données (réconciliation si besoin) et (ii) mettre à jour les données et leur statut (estimé, calculé, définitif ; harmonisation ex-post vs ex-ante).

Les dynamiques de peuplement nécessitent également de réfléchir à de nouveaux indicateurs simples permettant de suivre ces mutations. Il convient pour cela de disposer d'informations démographiques et de consommation qui permettent de mieux envisager la sécurité alimentaire dans sa dimension accessibilité.

Il faudrait également améliorer la qualité des données en amont de la base de données. Cette amélioration passe notamment à travers une redéfinition plus affinée des concepts utilisés pour la collecte de données ainsi qu'une mise à jour régulière des résultats des enquêtes.

Recourir temporairement à la modélisation, dans l'attente de données de population agricole harmonisée et cohérentes. Les participants ont demandé une séance de formation autour de la modélisation de la matrice de peuplement et du modèle démo-économique proposé par le Secrétariat du CSAO.

Proposition 3 : Harmoniser les recensements de population

Harmonisation des recensements de populations (périodicité, séquençage) couplés avec les recensements agricoles. Ce rapprochement devrait également susciter une redéfinition du format et des questions à traiter en priorité.

Compte tenu des fortes dynamiques démographiques et de peuplement à l'oeuvre en Afrique de l'Ouest, il importe de pouvoir suivre ces transformations de façon plus rapprochée en procédant à des recensements plus réguliers et en réduisant les délais de production entre collecte et publication des résultats.

Proposition 4: développer une politique de sécurité alimentaire intégrée

La sécurité alimentaire va au-delà des politiques agricoles. Les organisations régionales doivent concevoir une politique de sécurité alimentaire intégrée. Il convient de prendre en compte et d'investir dans d'autres domaines qui influent sur la sécurité alimentaire (infrastructure, aménagement du territoire, politiques démographiques, etc.).

Il faudrait approfondir les échanges pour avancer des propositions communes visant à faciliter le développement des politiques intégrées. Par exemple, on pourrait rapprocher les analyses en cours du CSAO en matière de peuplement et le programme de l'INSAH sur la démographie et la sécurité alimentaire.

© Secrétariat du Club du SAhel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

UNE CHARTE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

14-17 novembre 2011, Conakry, Guinée

S'appuyant sur les ateliers de dialogue régional et national menés dans les 17 pays couverts par la Charte, la « Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires » a été approuvée le 17 novembre 2011 par les Ministres en charge de l'alimentation et de l'agriculture des 15 pays membres de la CEDEAO ainsi que de la Mauritanie et du Tchad.

La Charte reflète une nouvelle ambition régionale en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires. Insistant sur le rôle des organisations régionales, elle souligne que la recherche des alternatives à l'aide alimentaire est primoridiale. La Charte accorde une place singulière à la « dimension structurelle » des crises alimentaires ; la prévention concertée, efficace et durable, devant permettre au Sahel et à l'Afrique de l'Ouest de s'affranchir à terme de l'aide alimentaire.

Les Ministres ont recommandé à la Commission de la CEDEAO, la prise de dispositions pratiques en vue de l'approbation et la mise en oeuvre effective de la Charte, notamment :

- L'élaboration et le financement d'un programme de diffusion du texte de la Charte dans tous les pays signataires, en tenant compte des réalités socio-culturelles et linguistiques locales ;
- L'opérationnalisation du mécanisme d'évaluation et de suivi de l'application de la Charte aux échelles nationales et régionales ;
- L'élaboration et le financement d'un programme de renforcement des capacités des systèmes nationaux de sécurité alimentaire et de la société civile en vue de sa participation active à la mise en oeuvre de la Charte.

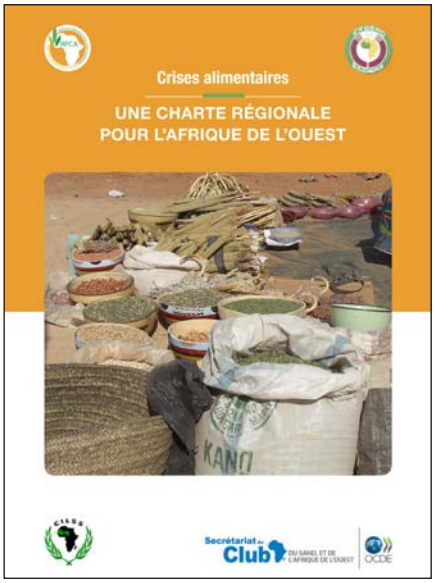

Plus qu'un simple dépoussiérage du texte initial de la Charte de l'aide alimentaire (1990), la Charte révisée saute le pas : passant de la gestion concertée de l'aide alimentaire à la prévention et à la gestion partagées des crises, affirmant clairement les responsabilités des organisations régionales et des acteurs non étatiques et passant de l'espace Sahel à celui de l'Afrique de l'Ouest.

de gauche à droite :
Laurent Bossard, Directeur, Secrétariat du CSAO et Alpha Condé, Président de la Guinée

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

RÉSEAU RÉGIONAL DES OFFICES CHARGÉS DE LA GESTION DES STOCKS NATIONAUX DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (RESOGEST)

29 février - 2 mars 2012, Ouagadougou, Burkina Faso

De la gauche à droite : Jean Marc Telliano, Ministre en charge de l'Agriculture, Guinée; Abdoulaye Combari, Ministre délégué en charge de l'Agriculture, Burkina Faso et Prof. Alhousseini Bretaudeau, Secrétaire exécutif du CILSS

RESOGEST

De longue date, les réserves alimentaires, villageoises, locales et nationales sont au coeur des stratégies de gestion des crises alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Certains stocks jouent un rôle de stabilisation/régulation des prix sur les marchés locaux. C'est dans ce contexte que les acteurs régionaux ont entamé une réflexion sur la pertinence d'un réseau des Sociétés, Commissariats ou Offices en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ce Réseau, baptisé RESOGEST, se voudrait une agence intergouvernementale, supranationale, de droit public et sans but lucratif, qui ne se substitue pas aux Offices et Sociétés relevant de chaque Etat, ni ne les duplique.

Le cadre de coopération adopté le 2 mars 2012 par une réunion ministérielle, formalise l'adhésion des structures nationales en charge de la gestion des stocks de sécurité alimentaire à un mécanisme de solidarité régionale, couvrant 17 pays ouest-africains. Le partage d'information régulière est une première étape importante vers la création de ce réseau. En tant qu'interface entre les stocks locaux de proximité et une réserve régionale, les structures nationaux constitueront un des piliers majeurs du système régional de sécurité alimentaire (Charte, Réserve alimentaire régionale, RESOGEST, etc.). Le RESOGEST pourrait également contribuer à faciliter la mise en place d'un stock alimentaire régional sous l'égide de la CEDEAO et avec la facilitation technique du CILSS. En juin 2011, le G20 a repris quelques pistes d'action mises en avant lors de la conférence outreach du G20 « *Volatilité des prix agricoles et alimentaires* », organisée par le Secrétariat du CSAO et l'OCDE avec l'appui de la Présidence francaise du G20. Le G20 a notamment décidé de soutenir une initiative pilote pour la mise en place d'une « Réserve alimentaire régionale » en Afrique de l'Ouest.

Engagements

Les offices en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire s'engagent à :

- Constituer une réserve d'au moins 5 % au sein du stock national de sécurité alimentaire de chaque pays, mobilisable sous forme de prêts ou cessions à titre gratuit ou onéreux, en cas de besoin urgent dans un autre pays sahélien ou ouest-africain confronté à une crise alimentaire aigüe ;
- Promouvoir des échanges céréaliers entre pays à excédent et pays à déficit à travers des opérations triangulaires (achat/cession/emprunt) et stimuler le commerce sous-régional de produits agricoles et alimentaires ;
- Évaluer les besoins agricoles ou alimentaires des populations vulnérables permettant une prise de décision sur la base d'informations fiables sur l'offre et la demande (déficits et surplus) ;
- Prendre en considération les informations et analyses du Dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires et autres calamités naturelles (parutions en mars, en septembre et en novembre) ;
- Partager l'information sur la gestion de la chaîne logistique et les délais entre le constat des besoins alimentaires et leur fourniture.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

27ÈME RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DE PRÉVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES (RPCA)

8-10 décembre 2011, Praia, Cap-Vert

La rencontre a rassemblé les acteurs clés de la sécurité alimentaire qui ont conjointement dressé un bilan de la campagne agropastorale 2011/2012 et des perspectives alimentaires. La rencontre a également permis de présenter l'état d'avancement de la « Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires » et de mener une réflexion sur le thème « transformation agro-alimentaire et sécurité alimentaire ». Le développement de l'industrie agro-alimentaire continue de poser des défis nombreux et complexes. Les recommandations sont destinées aux responsables politiques, aux organisations régionales et aux partenaires techniques et financiers.

Situation alimentaire

La production prévisionnelle céréalière 2011/2012 au Sahel et en Afrique de l'Ouest est en baisse de 8 % par rapport à la campagne de l'année précédente, se chiffrant à 55,4 millions de tonnes, mais en augmentation de 4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La production au Sahel, s'élevant à 16,6 millions de tonnes, est en baisse de 25 % par rapport à la campagne précédente et de 2 % par rapport à la moyenne quinquennale suite à un déficit pluviométrique et hydrologique. Le Sahel enregistre un déficit brut de 2,6 millions de tonnes. L'excédent céréalier net au Sahel s'élèverait à 419 368 tonnes en cas de bon fonctionnement des marchés régionaux, mais certains pays connaîtront des déficits très marqués. La Mauritanie et le Tchad connaissent une baisse de production céréalière respectivement de 50 % et 52 % par rapport à la campagne précédente et de 23 % et 38 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Risque de crise alimentaire dans les poches de vulnérabilité

Les taux de malnutrition aigüe sont déjà élevés dans les zones déficitaires telles que Tillabéry et Diffa au Niger, Tombouctou au Mali, Matam au Sénégal, certaines zones du Burkina Faso et de la Mauritanie et la bande sahélienne du Tchad. Le déficit de production agricole et fourrager enregistré pour la campagne 2011/2012 dans certaines zones du Sahel, en particulier au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie et au Niger et au Tchad, entraine une baisse significative du revenu des populations pastorales et agropastorales de ces zones. Cette baisse de revenus, associée aux prix élevés des denrées alimentaires, provoque déjà des précarités alimentaires localisées. Cette situation pourrait évoluer en crise alimentaire dans les prochains mois si des réponses d'atténuation ne sont pas prises avant la période de soudure qui risque d'être précoce.

Pour en savoir plus, lire la note aux décideurs du RPCA.
La prochaine rencontre restreinte du RPCA (Paris/OCDE, 12-13 avril 2012) fera le point sur la situation alimentaire actuelle.

http://www.food-security.net

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

RÉUNION DU GROUPE D'ORIENTATION POLITIQUE (GOP)

7-8 décembre 2011, Praia, Cap-Vert

Suite à une présentation des principaux acquis de l'année 2011, les Membres du GOP ont approuvé le Rapport d'activités et d'exécution budgétaire 2011. Ils ont également entamé une réflexion sur la formulation du prochain Mandat du Club et la possible création d'une fonction de « Représentant spécial du Président du Club » qui serait chargé/e de mener des activités de plaidoyer et de lobbying afin de contribuer au renforcement de l'assise politique et d'augmenter ainsi l'impact stratégique du Club. Les représentants de l'UE ont activement pris part aux débats ; les discussions pour formaliser leur adhésion au Club sont en cours. En marge de la réunion, la stratégie de développement de l'OCDE, a également été présentée.

RENCONTRE AVEC L'UEMOA ET LE CILSS

15-16 janvier 2012, Ouagadougou, Burkina Faso

Président de la Commission de l'UEMOA Cheikhe Hadjibou Soumaré et Président du CSAO François-Xavier de Donnea

Le Président du Club, M. de Donnea et le Directeur du Secrétariat, M. Bossard ont rencontré M. Cheikhe Hadjibou Soumaré, le nouveau Président de la Commission de l'UEMOA ainsi que le Professeur Bretaudeau, Secrétaire exécutif du CILSS. Soumaré souhaite faire de la sécurité alimentaire une priorité de la Commission de l'UEMOA (> Mise en place du Comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire le 13 février 2012). Cette priorité de l'UEMOA est en parfaite concordance avec celles du CILSS. La prochaine rencontre du RPCA sera l'occasion pour l'UEMOA et la CEDEAO d'affirmer leur leadership politique dans ce domaine. L'organisation conjointe de la « Semaine du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest » (Forum du Club, réunion du RPCA, GOP, Réunion des partenaires du CILSS, etc.) en décembre 2012 favorisera la création de synergies entre les diverses initiatives en cours en matière de sécurité alimentaire.

LANCEMENT DU GUIDE « CACAO-TRAVAIL DES ENFANTS »

25 novembre 2011, Bruxelles, Belgique

Les parties prenantes des secteurs public et privé de la filière cacao ouest-africaine ont pris part à la présentation de ce guide de bonnes pratiques. L'auteur, Sue Upton, a mis en exergue la dimension transversale du travail des enfants qui touche de nombreux secteurs et qui par conséquent requiert une approche holistique tenant compte des contextes locaux. La parution de ce guide marque la fin d'un processus de trois ans, lancé en 2008 à l'initiative du Ministère belge des Affaires étrangères avec l'appui des Membres du Club. S'appuyant sur des expériences existantes et des bonnes pratiques, le projet a permis de promouvoir une approche régionale intégrée pour combattre les pires formes de travail des enfants. Le guide sera largement disséminé par l'International Cocoa Initiative, l'Union interparlementaire et le Secrétariat du Club.

Ce guide rassemble une palette d'expériences et d'idées soumises par des représentants de gouvernements, d'organisations et d'agences intervenant à différents stades de la chaîne d'approvisionnement du cacao et par des hommes, des femmes et des enfants appartenant aux communautés de producteurs de cacao. Cet ouvrage donne la possibilité d'examiner les composantes essentielles du cadre requis pour contribuer à faire cesser le travail des enfants dans la filière du cacao et dans d'autres secteurs. Plusieurs bonnes pratiques émergentes choisies parmi les interventions menées à ce jour y sont recensées dans l'espoir de susciter l'émulation.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Portail de l'Afrique de l'Ouest

www.portailouestafrique.org

Pour répondre à un besoin important d'information fiable sur la région et dans le cadre des services de veille proposés aux Membres du Club, le Secrétariat du Club a mis en ligne fin novembre 2011 un portail dédié à l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'un centre de ressources qui propose un accès facile à l'information régionale ainsi qu'une grande diversité de services : revue de presse hebdomadaire (souscription via e-mail ou RSS feed), base de données régionale, cartothèque, base documentaire, annuaire des contacts, calendrier d'événements, dossiers thématiques, points de vues ouest-africains, entretiens, etc. Le chargement des données et leurs mises à jour sont en cours tout au long de l'année 2012. Le Portail est aussi dédié au partage de l'information et à la promotion du travail accompli par les Membres du Club. Une première mission consultative a été menée auprès de l'UEMOA, du CILSS, de la DDC, de l'ACDI/CIDA, de la GIZ et de l'ISSP du 20 au 24 février 2012 à Ouagadougou. Cette mission a permis de promouvoir ce nouvel outil collaboratif, de recueillir des données à la source et d'établir un réseau des points focaux. D'autres missions consultatives sont prévues, notamment auprès de la CEDEAO.

Contenu

- Revue de presse
- Profils par pays
- Diaporama de la région
- Fiches personnalités
- Dossiers thématiques
- Annuaire
- Base documentaire
- Données et statistiques
- Cartothèque
- Emploi, consultances
- Calendrier des événements
- Entretiens, points de vue

Veille sur l'actualité : revue de presse hebdomadaire et RSS feeds

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Risques sécuritaires globaux et l'Afrique de l'Ouest : les enjeux du développement (anglais)

Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, janvier 2012

Cette publication du CSAO explore les problématiques actuelles liées à la sécurité, leur développement en Afrique de l'Ouest et leur impact potentiel sur la sécurité régionale. Il examine attentivement des questions telles que le terrorisme et les trafics criminels, le changement climatique et les relations entre « sécurité et développement ». Certaines de ces questions font toujours l'objet de débats houleux. Cette publication attire l'attention sur le risque que représentent des analyses simplifiées à l'extrême et des conceptions partiales des risques liés à la sécurité. Elle souligne par ailleurs la nécessité de développer des politiques coordonnées et un dialogue entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et les pays membres de l'OCDE.

Les zones franches sont-elles utiles au développement ?

Enjeux ouest-africains, no. 4, novembre 2011

François Bost, Géographe, Maître de conférences à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

L'Afrique de l'Ouest compte aujourd'hui 29 zones franches dans 11 pays, déclinées sous différentes formes : zones franches commerciales (6), zones franches d'exportation (23), auxquelles s'ajoutent environ 450 points francs. « Faute d'être des moteurs décisifs pour le développement de ces pays, les régimes de zones franches ouest-africains apparaissent donc davantage comme un élément d'une stratégie de développement plus générale qui se cherche encore. », conclut François Bost. Mais comment faire pour transformer ces zones en leviers efficaces du développement ? S'appuyant sur l'Atlas mondial des zones franches, ce document fait le point sur la région ouest-africaine.

Chine-Nigeria : une puissante alliance Sud-Sud

Enjeux ouest-africains, no. 5, novembre 2011

Margaret Egbula, Qi Zheng, (version française à venir)

L'implication croissante de la Chine sur le continent africain suscite un immense intérêt de la part des partenaires traditionnels de l'Afrique et soulève également la question du caractère bénéfique ou non de cette collaboration pour les pays africains et leurs objectifs de développement. De toutes les relations bilatérales entre la Chine et les pays d'Afrique, c'est celle entre la Chine et le Nigeria qui évolue le plus rapidement et qui a une incidence sur le plus grand nombre d'êtres humains. C'est la rencontre du géant asiatique à la conquête des marchés mondiaux et du géant africain qui aspire à compter parmi les 20 premières économies mondiales. Ce document, co-ecrit par deux jeunes professionnelles chinoise et nigériane, analyse les relations politiques, économiques et sociales entre ces deux pays.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Réunion restreinte du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA), 12-13 avril 2012, Paris, Centre de conférences de l'OCDE
- Réunion du Groupe d'Orientation Politique (GOP), 11 juin 2012, Paris, Centre de conférences de l'OCDE
- Colloque « Sécurité et développement », 12 juin 2012, Paris, Centre de conférences de l'OCDE

Secrétariat du Club DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
OCDE

Contact : ***julia.wanjiru@oecd.org***

Adresse postale CSAO/OCDE
2, rue André Pascal
F–75775 Paris, Cedex 16

Bureau Le Seine Saint-Germain
12, bd des Iles, bâtiment B
F–92130 Issy-les-Moulineaux

Tél +33 (0)1 45 24 92 42
Fax +33 (0)1 45 24 90 31
Courriel swac.contact@oecd.org